

Bangui, le

04 SEP 2008

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DES MEMBRES DU COMITE DE PILOTAGE DE L'INITIATIVE POUR LA TRANSPARENCE DANS LES INDUSTRIES EXTRACTIVES EN REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE (ITIE-RCA)

L'an deux mil huit et le quatre septembre, s'est tenue dans la salle de conférence du Ministère des Mines, une réunion des membres du Comité de pilotage de l'ITIE-RCA, aux fins d'examiner pour adoption les projets :

- des termes de référence pour le recrutement d'un Administrateur chargé d'effectuer la collecte et la réconciliation des données statistiques du secteur minier pour l'année 2006 ;
- des modèles de reporting.

Etaient présents en qualité de :

- Représentants du pouvoir public :
FEIGOUZOUI Jean Sylvain, Représentant du Ministère en charge des Mines ;
POUTOU Jean Claude, Représentant du Ministère en charge des Finances ;
NAMKOISSE Raymond, Représentant du ministère en charge des Finances ;
KOLI PASSE Timothée, Représentant du ministère du Commerce ;
- Représentants du secteur minier :
DOUI Nicolas, Représentant des artisans miniers ;
NGAIBONA DEMOHOROBONA Joseph, Représentant des artisans miniers ;
SOUEMBOU-GOGO Gervais Romuald, Représentant de l'Union Nationale des Coopératives Minières en Centrafrique ;
- Représentants de la société civile :
MATHAMALE Jean Jacques, Représentant des ONGs centrafricaines des Droits de l'Homme ;
MAGNA Venant Serge, Représentant des élèves et étudiants ;
PANIKA BENGUERE Sylvie Jacqueline, Représentante des médias privés ;
NZALA Célestin, Représentant de l'ordre des avocats.

La séance a été ouverte à 10 heures 15 minutes par Monsieur Robert MOÏDOKANA, Secrétaire Technique de l'ITIE-RCA.

Dans ses propos introductifs, il a félicité les membres du Comité de pilotage pour leur nomination par Arrêté N°033 du 22 août 2008.

Par la suite, les membres du Comité Pilotage de l'ITIE-RCA ont été édifiés sur la philosophie de l'ITIE et sur le rôle que chaque partie prenante est appelé à jouer dans ce processus. Car la mise en œuvre de l'ITIE en République Centrafricaine est l'un des déclencheurs de l'IPPTE.

Pour ce faire, a-t-il ajouté, la République Centrafricaine est tenu de produire son premier rapport au cours du dernier trimestre de l'année 2008. C'est dans cette optique qu'ils sont réunis pour examiner et adopter les deux projets :

La méthodologie adoptée consistait à examiner les documents tant à la forme qu'au fonds.

Les membres du Comité de Pilotage ont adopté les termes de référence avec des légers amendements.

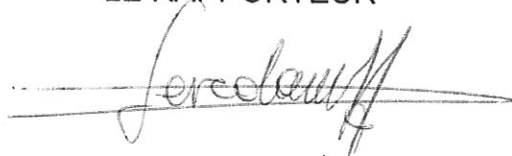
Le deuxième texte soumis à l'examen des membres du Comité de Pilotage est relatif aux formulaires de déclaration dénommés « reporting ». Ce sont des documents qui permettront et faciliteront la collecte des données auprès des régies financières.

Les membres du Comité de pilotage ont bénéficié de l'expérience des représentants du Ministère des Finances en la matière. Ce qui les a permis d'adopter les formulaires de déclaration sans amendement.

Avant de clôturer les travaux, le Secrétaire Technique a exhorté les uns et les autres à s'imprégner de la philosophie ITIE afin de s'impliquer à fond dans le processus. Car l'admission de la République Centrafricaine comme « pays candidat » à l'ITIE et l'atteinte du point d'achèvement IPPTE sont les défis de l'heure.

C'est à 14 heures 20 minutes que le Secrétaire Technique a clôturé la réunion.

LE RAPPORTEUR



Roger SEREDAMAZOUI



LE PRESIDENT

Robert MOÏDOKANA